



Rencontres Nationales de l'Ingénierie Territoriale

Montpellier – 15 et 16 mai 2018

Allocution d'ouverture

Monsieur le Maire et Président de Montpellier-Méditerranée,
Philippe SAUREL,

Monsieur le Président de l'Association des Ingénieurs
Territoriaux de France, Monsieur Patrick BERGER,

Monsieur Pierre RABHY,

Mesdames et Messieurs les agents de l'ingénierie territoriale,

Je suis très heureux d'être à vos côtés aujourd'hui pour ouvrir
et participer à cette rencontre désormais régulière, et co-
organisée avec l'AITF.

J'en remercie son Président et tous les membres du bureau qui
y participent activement, en partenariat avec les équipes du
CNFPT, des INSET de Montpellier et de Dunkerque.

C'est en effet une volonté commune d'organiser une rencontre
professionnelle et de référence de l'ingénierie territoriale avec
une exigence, partagée de proposer un **programme varié et
de qualité.**

Le nombre de participants inscrits et présents en atteste et illustre le niveau tant de l'expertise scientifique et technique au cœur de l'actualité de vos métiers que des enjeux relatifs aux évolutions managériales et organisationnelles.

Une coopération dont je me félicite avec des réseaux professionnels, l'AITF donc en 1^{er} lieu, mais également l'association des Techniciens Territoriaux de France (ATTF) qui est partenaire des RNIT cette année pour la 1^{ère} fois.

Nous avons su imaginer ensemble le programme de ces deux journées en nous appuyant sur les Instituts de Montpellier et de Dunkerque au titre de leurs missions à la fois de formation des cadres et de portage national pour le CNFPT sur les champs d'action publique des services techniques en matière d'environnement et d'aménagement et du développement durable des territoires.

Ce double portage marque aussi un principe désormais acquis, l'alternance de l'organisation une année sur deux à Montpellier et Dunkerque, cette dernière qui accueillera donc l'édition 2019.

C'est de plus, un choix économique fort du CNFPT, puisque vous êtes dispensés de frais d'inscription. C'est très rare pour ce type de manifestation mais nous avons voulu faciliter la

participation des agents territoriaux et ne pas faire peser un coût supplémentaire aux collectivités qui vous emploient.

Cet événement représente un temps de formation tout à fait inédit, après l'introduction de Pierre Rabhi que je remercie ici de sa présence tant son propos,

...« en fait, l'œuvre de votre vie »...

image avec enthousiasme la responsabilité que chaque collectivité porte, à son niveau, à sa mesure.

Après votre propos donc, l'ensemble des participants pourra participer aux deux plénières avec des intervenants de grande qualité, puis choisir parmi 22 ateliers thématiques, et 20 ateliers hors les murs.

Je salue aussi, la présence des élèves ingénieurs en chef de l'INET, La toute première promotion qui a choisi de se nommer « Jules VERNE », cet homme de lettres dont l'œuvre est fondée sur le progrès technologique et l'innovation. Un symbole pour évoquer le patrimoine français, mais également sa modernité.

Après le thème de la résilience au Havre, à Montpellier **les transitions** à l'œuvre dans les services publics locaux, la capacité des Collectivités et de leurs agents à y répondre : une étude réalisée auprès de plus de 600 ingénieurs territoriaux témoigne de ce que sont vos avis ou ressentis sur ce sujet.

J'en retiendrais 2 éléments :

- Pour celles et ceux qui y ont répondu, ces transitions sont avant tout numérique, écologiques et organisationnelles ;
- Et pour près de 60 % d'entre vous, les services publics ne sont pas prêts à y faire face.

Ce qui m'amène à vous témoigner plusieurs réflexions.

D'abord pour partager l'actualité du CNFPT, puisque nous avons entrepris de faire puissamment évoluer notre offre en harmonisant le contenu, en proposant des formations dites mixtes, c'est-à-dire alliant présentiel et distanciel, et faisant évoluer notre modèle pédagogique pour une pratique enrichie, inversée et active.

Nous avons donc choisi un virage numérique qui nous a amené à repenser TOUS nos outils, de l'inscription jusqu'aux plateformes de mise disposition de contenus. Nous avons également entrepris de repenser le contenu de notre offre, 30 % dès 2018 et 50 % de notre offre de formation sera, en 2019, renouvelée selon ces principes. Cela ne se fait pas sans déséquilibres internes et externes, cela provoque aussi des changements organisationnels pour vous et vos collectivités, nous en sommes bien conscient.

Mais soyez assurés que nous mettons en œuvre cela dans une logique d'adaptation à notre environnement et à vos besoins actuels et futurs, pour vous donner accès à une formation de meilleure qualité, à moindre coût pour les collectivités employeuses, avec la ferme ambition d'une meilleure équité dans l'accès à ces formations pour TOUS les agents de la territoriale, quels que soient la taille des collectivités ou la géographie des territoires.

Car notre ADN commun est bien là, l'action publique locale, le service public territorial.

Et le moteur des 2 000 agents du CNFPT est de mettre à disposition de tous les territoriaux une formation de qualité, vous permettant d'assumer vos missions et les défis qui se présentent à vous.

J'en profite pour réaffirmer avec forces l'importance du statut de la fonction publique, sa pertinence et sa modernité. Il est âgé certes mais pas daté car il s'est adapté. Sur les trente dernières années plus de 200 modifications législatives ont été recensées, démontrant que le statut est resté vivant et en constante évolution.

D'une façon globale, il est une garantie d'un traitement égal des citoyens en tout lieu du territoire et dans son versant territorial, l'existence du statut constitue un facteur d'unité essentiel, en fixant un ensemble de responsabilités communes aux près de 50 000 employeurs publics locaux. La stabilité de l'emploi qu'il procure aux agents donne les moyens au service public de conserver durablement les expertises et donc d'assurer la pérennité du service public local au-delà des vicissitudes électorales, tant nationales que locales.

Les lois de la précédente législature marquent notre actualité commune de façon importante, tant en termes institutionnels avec notamment la modification des périmètres intercommunaux et régionaux, qu'en terme de transfert voire de création de compétences (transport, développement, GEMAPI, eau, assainissement...) tout autant de sujets pour lesquels la filière technique est au-devant de la scène, car c'est vous qui êtes dans le concret de ces changements induits, provoqués ou imposés.

Cela démontre à mes yeux deux choses, et je conclurais sur cela.

- La place des territoires dans leur capacité à porter les transitions.

Il y a quelques temps, l'économiste Eloi LAURENT à écrit « A l'horizon d'ici – les territoires au cœur de la transition social-écologique ». Et j'ai retenu de sa démonstration qu'il n'y aura pas de transition écologique si on ne la pense pas avec la transition sociale.

Les enjeux environnementaux auront beau imposer leur évidence, ils s'effaceront toujours faces aux enjeux économiques et sociaux.

Et les territoires doivent pleinement s'emparer de ce sujet car malgré la globalisation incontournable qui opère aujourd'hui, il n'a jamais été aussi important d'être à un endroit plutôt qu'à un autre pour vivre, travailler, exister.

Les territoires ont d'autant plus leur place pour être acteurs du changement, penser les transitions et inventer les solutions qu'ils sont en réalité bien plus porteur d'innovations et d'adaptation que le niveau national ou européen.

Notre salut viendra donc des territoires, de notre capacité à penser les nouveaux modes démocratiques, écologiques et économiques.

- Ensuite, je voudrais réaffirmer l'agilité et les compétences de la territoriale et précisément de l'ingénierie territoriale. Je pense que beaucoup de poncifs qui occupent les esprits

dans le débat politico-médiatique du moment sur le service public ou la fonction publique, méconnaissent la complexité de notre société et la réalité des faits. Loin d'être sclérosée et incapable de s'adapter aux besoins de nos populations, les collectivités locales et la fonction publique territoriale est en fait dans un cycle d'évolution perpétuelle, prouvant très concrètement et chaque jour sa capacité à comprendre et répondre aux enjeux sociétaux du moment.

ET vous le savez peut-être mieux que d'autres, car les services que vous mettez en œuvre, sont assurément la meilleure carte de visite des collectivités. Développement des transports en commun, politique d'aménagement et d'urbanisme, amélioration des infrastructures, eau, assainissement, gestion des déchets, territoire à énergie positive, bâtiment basse consommation, plan climat territoriaux, valorisation de la diversité de nos paysages, génie écologique et acteurs pertinents de notre devoir d'éviter, réduire et compenser, le savoir-faire de l'ingénierie territoriale fait que les Maires, les communes et leurs établissements, sont toujours reconnus et appréciés par nos concitoyens.

Je SAIS donc que toute nouvelle tentative de « moderniser l'action publique » est avant tout un chantier de l'Etat pour ses services, sa formation, ses corps, son action. A nous de poursuivre nos efforts, à l'Etat de faire enfin sa mue, en ayant bien conscience que mieux de service public ce n'est pas moins de service public.

Votre mobilisation à ces rencontres est encore une illustration, de votre sens de l'action publique, et vous avez dans ma voix, un porte-parole reconnaissant et constant.

Je vous remercie.